

L'Etat se donne des bons points



Des seniors à Corminbœuf.

Personnes âgées La première étape du programme Senior+, lancé dès 2016, a vu chaque commune du canton mettre en place un concept ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge des plus de 65 ans. L'Etat de Fribourg en tire un bilan plutôt positif.

«Le bilan est assez positif»

Si la première étape de la politique Senior+ s'est achevée, l'effort se poursuit, comme à Corminboeuf



A Corminboeuf, un groupe d'aînés se réunit chaque mois pour réfléchir à des mesures à mettre en place afin d'améliorer la vie des seniors, dans le cadre du concept Senior+.

LISE-MARIE PILLER

Feuille de route Les stylos sont prêts à entrer en action, les oreilles sont grandes ouvertes. La réunion mensuelle du Groupe senior Corminboeuf va commencer, à la buvette de l'école du village. L'objectif est de développer des mesures en faveur des personnes âgées dans la commune. Une telle action n'est pas isolée. Chaque commune du canton doit en effet

mettre en place un concept afin d'atteindre les objectifs de la politique Senior+, une feuille de route lancée dès 2016 pour améliorer la prise en charge des plus de 65 ans. La première étape de cet ambitieux programme vient d'ailleurs de s'achever.

A Corminbœuf, une myriade d'actions vont être lancées: visites à domicile, café contact, repas au restaurant à prix sympa, groupe de marche. Aux manettes, un groupe de retraités (ainsi que deux bénévoles pas encore seniors), créé après un atelier participatif organisé par la commune de Corminbœuf. La séance avance bien et vite. Tout le monde se met facilement d'accord, tout en gardant un esprit critique. Le fait de devoir signer un formulaire pour demander une visite à domicile pose par exemple problème: «Cela peut inciter à la méfiance, car nous sommes des personnes âgées et on nous met en garde contre les tromperies, les vols», estime Jean-Marc Kuhn.

Mesures assez répandues

Certains aînés s'inquiètent pour l'accès au W.-C. de La Détente, le restaurant où des repas mensuels seront proposés, avec une première date le 21 juin. Le lieu se trouve en effet au sous-sol. «Il y a un ascenseur», rassure Angélique Gander, responsable du travail social communautaire à Pro Senectute, mandatée pour coordonner les opérations. Quant au groupe de marche, le fait qu'il soit intergénérationnel est salué.

Quelque chose interpelle, cependant. Les mesures mises en place ou envisagées dans les autres communes fribourgeoises, dans le cadre de Senior+, sont souvent similaires. Coïncidences? Pas vraiment, selon Angélique Gander: «Ces actions ne nécessitent pas de matériel ou d'important investissement personnel. Les retraités d'aujourd'hui ont besoin de liberté et préfèrent donc s'engager sans avoir trop de contraintes.»

A noter qu'à l'origine, les concepts Senior+ communaux devaient être déployés jusqu'au 30 juin 2021, mais la pandémie a bousculé cette date butoir. «Environ la moitié des communes ont terminé l'élaboration de leur concept, et sept

n'ont pas encore commencé. Mais un suivi sera effectué, car cette mise en place est une obligation légale», indique Judith Camenzind Barbieri, déléguée aux personnes âgées du canton, qui précise que certains districts comme la Singine et la Gruyère se sont bien coordonnés pour ces travaux.

De manière générale, la déléguée trouve cependant dommage que l'accent soit beaucoup mis sur l'aspect médical, alors que les seniors «ne sont de loin pas qu'une charge et que leur contribution à la société est énorme, par exemple au niveau associatif». Quant à l'Etat de Fribourg, il a fait sa part dans la première étape de Senior+, selon la déléguée: «Le bilan est assez positif, nous avons réussi à instaurer la majorité des mesures planifiées, même s'il y a eu un petit délai durant la période Covid.» Une étape importante a été la mise en place des réseaux médico-sociaux dans les districts, répondant aux besoins locaux dans le domaine des soins (en ce qui concerne les EMS et l'aide et les soins à domicile).

Qualidomum peu sollicité

«Ce qui a aussi bien fonctionné a été la collaboration avec le service du logement, pour la coorganisation d'un Forum du logement. Cet événement a mis en lien les personnes actives dans le domaine du social, les communes et les acteurs de l'immobilier», ajoute Judith Camenzind Barbieri. Elle évoque aussi une brochure sur le thème du maintien à domicile, qui a eu du succès et a été rééditée quatre fois: «Ce sujet intéresse également les proches. Une deuxième brochure sortira cette année et traitera de la vie dans le canton de Fribourg après 65 ans.» De nombreux projets intergénérationnels ont également pu être soutenus, grâce à une enveloppe annuelle de 80 000 francs lancée dès 2018.

A contrario, l'utilisation du service Qualidomum a moins bien fonctionné. L'idée était de former des ergothérapeutes pour qu'ils fournissent des conseils à ceux qui souhaitaient rendre leur logement plus sûr et pratique. «Mais ils n'ont pas été tellement sollicités, peut-être parce que les personnes âgées ne sont pas encore suffisamment conscientes des risques que pose un habitat non adapté. Le service continue cependant à

proposer des conseils en ligne et des évaluations de logements», précise Judith Camenzind Barbieri.

Les propositions pour le prochain plan de mesures pour Senior+ seront transmises au Conseil d'Etat. «Un premier sondage auprès de nos partenaires a déjà été fait afin de savoir ce qu'ils souhaitaient. Nous allons notamment continuer à développer des projets dans le domaine du maintien à domicile et du logement, deux des thèmes qui préoccupent le plus les seniors, selon des sondages.»

La déléguée précise que Fribourg est cité comme pionnier dans la politique pour les personnes âgées: «Il faut maintenir cette avance sur les autres cantons et se donner les moyens de continuer à innover.»



Trois questions à Emmanuel Michielan

La politique Senior+ est-elle satisfaisante à ce jour?

Je salue le fait que la loi sur les seniors (entrée en vigueur en 2016 et servant de base légale à la politique Senior+, ndlr) permette à l'Etat et aux collectivités publiques d'investir dans des mesures pour les personnes âgées. Indéniablement, l'Etat n'a pas consacré assez de moyens lors du premier plan de mesures, alors que tout le monde voudrait éviter d'envoyer les gens en EMS et à l'hôpital.

Comment cela s'explique-t-il?

Peut-être qu'il n'y a pas encore assez de prise de conscience par rapport au tsunami démographique qui nous attend et à ce qu'il signifie en termes financiers. La période actuelle est aussi

active en ce qui concerne la répartition des tâches et des coûts de ce secteur. Il s'agira d'en ressortir bientôt avec du concret.

Que faire pour améliorer les choses?

Il faut faire attention à ce que le soufflé ne retombe pas trop vite, faire mieux et plus. La priorité est de lutter contre l'isolement et la précarité d'une catégorie de seniors en renforçant notamment un accompagnement social, des lieux de rencontre ou en soutenant des services d'aide au ménage, d'accompagnement administratif, etc. LMP

Emmanuel Michielan

Directeur de Pro Senectute Fribourg

Une formation en vue

Une formation concernant les politiques communales sur la vieillesse aura lieu le 15 juillet à la Haute Ecole de travail social (HETS), à Fribourg. Elle est organisée par cette institution, en collaboration avec le Gérontopôle Fribourg/Freiburg et Pro Senectute. Ouverte à tous, elle a été imaginée sur la base du concept Senior+, selon Christian Maggiori, professeur à la HETS et responsable de la formation avec Jean-François Bickel. «Beaucoup de personnes, telles que les élus ou les membres de commissions, n'ont pas de formation spécifique à la gérontologie (science du vieillissement ndlr). Il s'agit de leur offrir des outils pour les aider dans leurs réflexions.»

La journée comprendra de la théorie et de la pratique, sur le logement et la communication. Il s'agira par exemple d'expliquer comment bien transmettre une information aux seniors, selon l'enseignant, qui précise qu'il y aura sept intervenants. LMP